



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : 05/08/2015

CHAUX VIVE

Page : 1 / 5

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit

Nom de produit : Chaux vive
CAS : 1305-78-8
EINECS : 215-138-9
N° d'enregistrement REACH : 01-2119475325-36

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance

Utilisation : Fertilisation

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL
Bois d'ageux
60126 LONGUEIL STE MARIE
Tél. : 03 44 40 90 88 - Fax : 03 44 40 63 26

Mail : contact@engraisdelongueil.fr

1.4 N° d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59 (Orfila)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE

Classification conformément au règlement CE N°1272/2008

Corrosion/Irritation cutanée, catégorie 2, Attention H315 – provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles / exposition unique, catégorie 3, Attention H335 – Peut irriter les voies respiratoires.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 1, Danger H318 – Provoque des lésions oculaires graves

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Éléments d'étiquetage conformément au règlement CE N° 1272/2008 (CLP)

Mention de Danger



H315 Provoque une irritation cutanée
H335 Peut irriter les voies respiratoires



H318 Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P280 : Porter des gants et des vêtements de protection / porter un équipement de protection des yeux ou du visage.

P305 + P351 + P310 : En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler immédiatement un médecin ou les urgences hospitalières.

P302 + P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

P261 : Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : 05/08/2015

CHAUX VIVE

Page : 2 / 5

P304 + P340 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P501 : Eliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale en vigueur.

2.3 AUTRES DANGERS

La substance n'est pas considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

numéro CAS	numéro EINECS	No enregistrement	nom	% en poids	Classification suivant règlement(CE) No 1272/2008 [CLP]
1305-78-8	215-138-9	01-211947532536	Oxyde de calcium	96%	<i>Irritation oculaire 1 H318 Irritation de la peau. 2 H315 STOT SE 3 (inhalation) H335</i>

4. MESURES EN CAS D'ACCIDENTS

4.1 PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un ophtalmologiste. La rapidité d'intervention est déterminante.

Inhalation

Rincer le nez et la gorge avec de l'eau. Respirer l'air frais. Si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche à l'eau. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Retirer rapidement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau jusqu'à ce que le produit soit bien éliminé. Consulter un médecin.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS AIGUS ET DIFFERES

Aucun effet retardé connu. Consulter un médecin sauf pour les expositions mineures.

4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

Consulter un ophtalmologiste en cas de contact avec les yeux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : 05/08/2015

CHAUX VIVE

Page : 3 / 5

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

La substance est ininflammable et non-combustible, elle empêche la propagation de la flamme (ignifuge). Cependant la chaleur dégagée lors de la réaction avec l'eau risque de communiquer le feu aux matériaux inflammables.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANTS DE LA SUBSTANCE

Néant

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Veillez à minimiser le taux de poussières. S'assurer que la ventilation est suffisante ou que le matériel de protection respiratoire approprié est utilisé (voir § 8).

Précautions pour l'environnement

Empêcher le produit répandu de s'étaler, en maintenant, si possible, le produit sous forme sèche. Si possible recouvrir la zone pour éviter l'envol des poussières. Eviter les déversements non contrôlés vers les cours d'eau, eaux résiduaires, eaux de surface (augmentation du pH).
Prévenir les autorités locales en cas de déversement accidentel important.

Méthodes de nettoyage

Si possible maintenir le produit sous forme sèche. Ramasser le produit mécaniquement et à sec. Utiliser un système d'aspiration ou pelleter le produit dans des sacs.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter les équipements de protection individuels (voir § 8). Veiller à minimiser le taux de poussières. Isoler les sources de poussières, utiliser les systèmes de dépoussiérage (bouche d'aspiration à chaque point de manutention). Privilégier les systèmes de manutention fermés comme les transferts pneumatiques. Lors de la manipulation de sacs, les précautions habituelles en règle de manutention des charges lourdes sont applicables.

Stockage

Conserver au sec. Stocker de façon isolée à l'abri de l'humidité, de préférence dans des silos.
Séparer des acides, des produits azotés et des quantités importantes de pailles et papiers.
Maintenir hors de portée des enfants. Ne pas utiliser d'aluminium pour le transport ou le stockage s'il y a risque de contact avec l'eau.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

2 mg/m³ (circulaire du 19/07/1982, Ministère du travail)

Protection individuelle recommandée

Yeux..... : Port de lunettes de protection obligatoire
Peau..... : Vêtements courants
Mains : Port de gants
Organes respiratoires ... : Il faut porter un masque anti-poussières si la concentration de chaux dépasse 2 mg/m³



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : 05/08/2015

CHAUX VIVE

Page : 4 / 5

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Poudre ou roche ou granulés
Couleur	Blanc à ocre
Odeur	Légère odeur terreuse
Point de fusion	> 450 °C
Point d'ébullition	Non applicable
Point éclair	Non applicable
Inflammabilité	Ininflammable
Danger d'explosion	Inexplosible
Propriétés d'oxydation	Non applicable
Pression de vapeur	Non volatile
Masse volumique apparente (en vrac)	0,7 à 1,3 t/m ³
Poids spécifique	3300 kg/m ³
Lipo-solubilité	Non applicable
Coefficient de partage	Non applicable
Solubilité dans l'eau	1,85 kg/m ³ à 0 °C ; 1,65 kg/m ³ à 20 °C
pH (à 25 °C)	12,4 (en solution saturée)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable à toutes les températures. Eviter le contact avec l'eau et l'air.

Matières à éviter

L'oxyde de calcium réagit de façon exothermique avec l'eau pour former du dihydroxyde de calcium. Cette réaction produit d'importantes quantités de chaleur : $\text{CaO} + \text{H}_2\text{O} \rightarrow \text{Ca}(\text{OH})_2 + 1155 \text{ kJ/kg CaO}$.

Matériaux à éviter

Forte réaction avec les acides et fort dégagement de chaleur.

L'oxyde de calcium réagit avec l'aluminium et le laiton en présence d'humidité provoquant la formation d'hydrogène (hautement inflammable) : $\text{CaO} + 2\text{Al} + 7\text{H}_2\text{O} \rightarrow \text{Ca}(\text{Al}(\text{OH})_4)_2 + 3\text{H}_2$

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Risque de lésions oculaires graves.

L'inhalation de poussières provoque un inconfort aux voies respiratoires (éternuements, toux). Irritant pour les voies respiratoires à haute concentration.

L'oxyde de calcium n'est pas toxique. De fortes doses peuvent irriter le système gastro-intestinal.

Irritant pour la peau en présence d'humidité.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité

Toxicité aquatique aiguë et chronique pour les poissons :

Sur *C. carpio* LC50 = 1070 mg/L pour 96 h, le produit est non toxique, dans la mesure où LC50 > 100 mg/l.

Toxicité aquatique aiguë et chronique pour les invertébrés :

Sur crustacés aquatiques LC50 = 160 mg/l pour 24 heures.

Toxicité pour les micro-organismes e.g. bacteria :

A forte concentration, l'oxyde de calcium est utilisé pour désinfecter les boues de stations d'épuration, par augmentation de température et de pH.

Toxicité pour la flore :

Pas de données, mais le produit est utilisé comme amendement minéral basique (NF U 44 001).

Effet général :

L'oxyde de calcium est une substance basique qui amène le pH de l'eau au-dessus de 12, à une



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Version : 05/08/2015

CHAUX VIVE

Page : 5 / 5

concentration de 1 g/L. Bien que la chaux soit très utile pour corriger l'acidité de l'eau, un excès supérieur à 1 g/L peut être nuisible à la vie aquatique. Toutefois, l'effet n'est pas rémanent : au contact du dioxyde de carbone, l'oxyde de calcium se transforme en carbonate de calcium.

Mobilité

L'oxyde de calcium réagit avec l'humidité et/ou le dioxyde de carbone de l'air, pour former respectivement du dihydroxyde de calcium, et/ou du carbonate de calcium, qui sont peu solubles, et donc présentent une faible mobilité dans la plupart des sols. Le produit est utilisé comme amendement minéral basique (NF U 44-001).

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se référer à la législation locale ou nationale en usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le transport de la chaux vive n'est pas soumis à la réglementation ADR. En général, éviter de laisser échapper de la poussière pendant le transport en utilisant des camions citernes pour la chaux en poudre et des camions bâchés pour la chaux en granulés.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Néant

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Cette substance a fait l'objet d'une évaluation de la sécurité chimique

16. AUTRES INFORMATIONS

Avant utilisation d'un quelconque produit, l'étiquette doit être lue avec attention ainsi que la littérature et les autres informations de sécurité consultées.

L'information et les recommandations contenues dans cette publication sont correctes, conformément à nos connaissances à la date de la publication. Rien de ce qui s'expose ici ne doit être considéré comme une garantie expresse ou implicite. Dans tous les cas, l'utilisateur est responsable de vérifier l'applicabilité de cette information ou l'adéquation d'un produit quelconque à des finalités concrètes.
